

AVIS N° 84/25

SEANCE DU	30/12/2025
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	MARCHE DE TITRES DE CAPITAL/MARCHE DE TITRES DE CREANCE

Article 1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98, modifiée et complétée, relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance du Jeudi 01 janvier 2026, qui coïncide avec un jour férié, sera annulée.

